

Liste de contrôle 3Ps : Mettre en place des systèmes solides de gestion d'entreprise (étape 1 de l'OCDE) par l'intermédiaire de la gestion des personnes, des politiques et des procédures

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
1. Personnes		
1. Personnes	Orientation	Conseils supplémentaires
A. Décider qui est responsable du devoir de diligence	<p>Une personne doit être responsable de la coordination, de la mise en place, de la promotion et de la mise en œuvre du devoir de diligence. Cette personne doit occuper un rôle de premier plan et être un bon facilitateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Si les décisions relatives au devoir de diligence exigent la participation de différentes fonctions au sein de l'organisation ou ont des répercussions sur celles-ci (par exemple, plusieurs 	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle et les responsabilités de l'équipe interne sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que tous les aspects du devoir de diligence sont conformes aux politiques d'entreprise. Répondre aux nouveaux risques ou aux changements apportés aux statuts de risque des fournisseurs et des relations d'affaires existants.

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
	<p>personnes des services Conformité, Développement Durable, Communications, Siège Social etc.), envisagez de créer un groupe de travail qui gèrera et surveillera le processus du devoir de diligence et discutera de la façon de gérer les risques élevés. Cette équipe interne sera composée de représentants des services concernés (voir plus de détails à l'étape B)</p> <p>La responsabilité ultime doit revenir à une personne qui supervise les activités des autres.</p> <p>En confiant à une personne et à une équipe précises la tâche de surveiller et de prendre des décisions en appliquant le devoir de diligence, on surveille l'ensemble du processus et pas seulement les segments de travail dont chaque service est responsable, et on dispose d'une structure de gestion centralisée et efficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gérer les problèmes de communication liés au devoir de diligence ○ S'assurer que l'entreprise est prête à faire l'objet d'un audit. ○ Examiner les améliorations proposées au système de gestion. ○ Décider de la façon de traiter avec les fournisseurs non réactifs (se désengager, créer un plan d'action correctif ou poursuivre normalement).
<p>B. Nommer et former une équipe interne sur l'importance du</p>	<p>Un devoir de diligence efficace en matière de minerais provenant de zones de conflit exige</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser une première réunion interne avec les services concernés, y compris les achats, les

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
<p>devoir de diligence et sur la façon de mettre en œuvre et de gérer le processus de devoir de diligence</p>	<p>une coordination avec de nombreux services et domaines de l'entreprise.</p> <p>Cela signifie que toute l'équipe doit comprendre l'objectif global du devoir de diligence ainsi que le rôle qu'elle y joue.</p>	<p>services Juridique, Conformité, Développement Durable, les Affaires commerciales et l'Ingénierie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au cours de cette réunion, vous devriez discuter et convenir des raisons pour lesquelles l'entreprise devrait procéder à un devoir de diligence dans ses chaînes d'approvisionnement. Par exemple, y a-t-il des lois que vous devez respecter ? Ou êtes-vous inquiet au sujet de l'exposition potentielle aux risques et aux conséquences ? Et ainsi de suite. ○ Au cours de cette réunion, assurez-vous d'examiner les incitations financières qui soutiennent cette décision et vérifiez que chaque service comprend la valeur et les répercussions du devoir de diligence en ce qui concerne ses propres responsabilités et activités. Il est indispensable que chacun comprenne à l'argument commercial pour comprendre les raisons fondamentales pour lesquelles il faut modifier les pratiques. ● Créer un calendrier et un processus pour organiser des réunions régulières avec l'équipe interne afin de discuter des questions, des risques et des mesures à prendre ○ Veillez à convenir formellement du processus décisionnel à mettre en œuvre lors de ces réunions

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Conserver les comptes-rendus de chaque réunion, y compris les décisions prises et enregistrer le document pour la tenue des dossiers (les comptes-rendus seront probablement utiles pour les futurs audits). Vous pouvez utiliser un plan d'action en matière de devoir de diligence. Il peut s'agir d'un document de référence pour les réunions, où vous pouvez discuter des mesures appliquées ou non, des raisons et des prochaines étapes ○ Enregistrer et conserver les comptes-rendus des réunions informelles où des discussions portent sur le devoir de diligence et l'évaluation des risques.
<p>C. Informer toutes les parties prenantes externes concernées au sujet des procédures de devoir de diligence en place et de ce qu'elles signifient pour elles</p>	<p>De nombreux intervenants seront affectés et joueront un rôle important dans vos processus de devoir de diligence.</p> <p>Pour qu'ils puissent collaborer le plus efficacement possible avec vous, ils doivent savoir quels sont ces processus ainsi que les implications que ceux-ci auront pour eux. Les informer de vos projets et de l'impact qu'ils auront sur eux leur donne l'occasion de s'engager et de collaborer, et de sentir qu'ils font partie du processus avec vous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier toutes les parties prenantes, leurs rôles et responsabilités dans le processus de devoir de diligence et la façon dont elles sont affectées, directement ou indirectement. Le conseil d'administration, la direction, les employés, les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les clients et les ONG concernées sont des exemples de parties prenantes. ● Assurez-vous que les parties prenantes pertinentes sont informées de vos décisions et comprennent ce qu'elles signifient pour eux. Vous pourriez commencer à les informer une fois que vous aurez

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
		<p>élaboré votre politique de devoir de diligence et que vous aurez un plan d'action clair</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchissez bien au moment où vous devriez informer les parties prenantes respectives - certaines devront peut-être être informées plus tôt ou plus tard que d'autres. • Créez des messages clés pour expliquer votre décision et la façon dont elle affectera les parties prenantes, et soyez prêt à passer du temps à discuter et à communiquer avec eux, car certains pourraient ne pas comprendre vos raisons de prendre certaines mesures. • Vous pouvez également publier sur votre site Web un message concernant vos efforts en matière de devoir de diligence, mais ne le faites que si vous vous engagez à les suivre.
2. Politiques		
<p>A. Créer une politique de chaîne d'approvisionnement pour les minerais provenant de</p>	<p>Une politique de la chaîne d'approvisionnement est un engagement public envers des pratiques responsables le long de votre chaîne d'approvisionnement, qui devrait être communiqué en interne comme en externe. La politique définit des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'élaboration de votre politique de la chaîne d'approvisionnement, vous pouvez vous référer à la politique type présentée dans l'annexe II du Guide OCDE sur le devoir de diligence.

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
<p>zones de conflit et de zones à haut risque</p>	<p>principes et des normes communs par rapport auxquels l'entreprise s'évalue, ainsi que les activités et les relations des fournisseurs.</p> <p>Elle précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les problèmes que l'entreprise a l'intention de traiter dans sa chaîne d'approvisionnement (par exemple le blanchiment d'argent, la corruption ou le travail forcé). • La stratégie de gestion des risques de l'entreprise pour résoudre ces problèmes. <p>Il s'agit de la base d'un processus de gestion clair et cohérent pour s'assurer que les risques sont gérés de manière appropriée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin d'exercer un devoir de diligence efficace, vous devez communiquer avec vos fournisseurs et vous assurer qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre un devoir de diligence et des pratiques d'approvisionnement sensibles au risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne <ul style="list-style-type: none"> ○ Faites-en sorte que tous les services concernés examinent la politique avant de la finaliser, afin qu'ils puissent vérifier les aspects organisationnels et opérationnels pertinents pour leurs fonctions. ○ Assurez-vous que votre politique est reflétée par vos procédures opérationnelles standard. La politique doit être efficace. ○ La politique doit être écrite et avoir une date d'entrée en vigueur. Elle doit être réexaminée régulièrement pour tenir compte de l'évolution des circonstances. • Externe <ul style="list-style-type: none"> ○ Votre politique doit être accessible au public ○ Vous pouvez également choisir d'élaborer un code de conduite des fournisseurs ou d'inclure des engagements envers cette politique dans les contrats et les ententes avec les fournisseurs afin de communiquer et de transférer vos engagements à votre chaîne d'approvisionnement. ○ Si vous en avez l'occasion, vous pouvez également aider les fournisseurs à développer leurs compétences. Par exemple, vous pourriez les

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique de la chaîne d'approvisionnement est un bon outil pour y parvenir, car elle exige l'engagement des fournisseurs et peut vous aider à influencer leurs propres pratiques commerciales. • Une fois que vos fournisseurs auront démontré leur engagement à respecter votre politique, vous devriez élaborer avec eux des plans d'amélioration mesurables pour gérer les risques. Vous pouvez également impliquer les collectivités locales, le gouvernement, les organisations internationales et la société civile, si nécessaire et approprié. 	<p>inviter à suivre une formation que vous organisez pour votre propre entreprise.</p>
3. Procédures		
<p>A. Établir un système de transparence, de collecte d'informations et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour mener un devoir de diligence efficace, vous devez connaître votre chaîne d'approvisionnement et tous les acteurs concernés. Cela vous permettra d'identifier les points de risque possibles dans la chaîne d'approvisionnement. 	<p>Système de traçabilité ou de chaîne de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un système de traçabilité ou de chaîne de contrôle qui vous aidera à cartographier les acteurs et les flux de minerais dans votre chaîne d'approvisionnement. Des exemples de solutions de traçabilité et de chaîne de contrôle figurent dans les

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
<p>contrôle de la chaîne d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour ce faire, vous devriez concevoir et mettre en œuvre un système qui vous aidera à recueillir des informations sur la chaîne d'approvisionnement et qui servira de base à votre identification et à votre évaluation des risques à l'étape 2 <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifiez votre système existant et enregistrez les informations dont vous disposez actuellement : par exemple, des informations et de la documentation sur des transactions telles que la forme, le type, la description physique, le poids, le numéro de référence pour chaque entrée et sortie ○ Identifiez les informations manquantes (Les données requises sont détaillées à l'étape 1, C, du Guide de l'OCDE). ○ Concevoir des questionnaires Excel ou utiliser des modèles existants accessibles au public (comme le CMRT si vous avez besoin d'identifier les fonderies 	<p>programmes gérés par l'iTSCi et le BSP. Un certain nombre de systèmes de traçabilité sont également disponibles sur le marché et vous pouvez en apprendre davantage sur ces systèmes dans la Boîte à outils du devoir de diligence disponible sur la plateforme Devoir de diligence Ready ! Si le coût de ces systèmes est trop élevé, pensez à communiquer avec vos clients et fournisseurs pour discuter de l'éventualité de partager la charge financière avec un objectif de conformité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez envisager l'option d'un système de gestion des données qui automatise le processus de devoir de diligence en recueillant toutes les données sur les fournisseurs et les risques. De nombreuses entreprises proposent ce type de solutions de gestion des données et peuvent vous aider à collecter, regrouper et déclarer des données de devoir de diligence. Vous trouverez une liste de fournisseurs de gestion de données informatiques dans la Boîte à outils du Devoir de diligence. • Il existe également des systèmes de gestion des données qui combinent la conformité matérielle et juridique (par exemple, RoHS et REACH).

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
	<p>et les raffineries, ou la boîte à outils LBMA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fois que vous aurez des informations plus précises sur votre chaîne d'approvisionnement, vous pourrez commencer à établir un système de traçabilité ou de chaîne de contrôle. 	
<p>B. Recueillir des informations afin d'identifier vos fournisseurs, les pays de transit et l'origine du minerais</p>	<p>L'identification de vos fournisseurs aux différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que celle des pays de transit et d'origine, est nécessaire pour connaître l'ensemble de votre réseau et identifier les risques qui pourraient être présents à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement (« drapeaux rouges » ou signaux d'alerte).</p> <p>Cela améliore également votre capacité à comprendre et à gérer votre chaîne d'approvisionnement et les risques afférents. Ainsi, vous serez en mesure de prendre des décisions plus éclairées et stratégiques.</p> <p>Pour recueillir des renseignements, vous devez utiliser le système que vous avez</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous tentez d'identifier vos fournisseurs et de cartographier l'ensemble de votre chaîne d'approvisionnement, il est plus facile de commencer par ceux avec lesquels vous êtes en contact le plus étroit et, par leur intermédiaire, de travailler en amont dans la chaîne. • Le devoir de diligence est un processus progressif et vous ne pourrez peut-être pas cartographier l'ensemble de votre chaîne d'approvisionnement au cours de la première année. L'objectif est de parvenir à une amélioration progressive et vous devriez travailler au fil du temps à enrichir les informations dont vous disposez sur votre chaîne d'approvisionnement. Par exemple, au cours de la première année, vous pourriez être en mesure de cartographier seulement le niveau 1, mais vous

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
	<p>développé lors des étapes précédentes (questionnaires Excel ou système de traçabilité/chaîne de contrôle).</p>	<p>pourriez en apprendre davantage sur le niveau 2 au cours de la deuxième année, et ainsi de suite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dressez une liste des documents que vos fournisseurs doivent vous fournir pour que vous fassiez affaire avec eux. Obtenez-les, examinez-les et n'hésitez pas à poser des questions tant que vous n'êtes pas satisfait des réponses. • Pour les plus petites entreprises, l'identification des risques peut se faire par le biais d'enquêtes auprès des fournisseurs et de listes de contrôle, ou dans le cadre de réunions avec vos fournisseurs, complétées par des documents.
<p>C. Créer un mécanisme de réclamation et de traitement des plaintes</p>	<p>Un mécanisme de réclamation permet aux parties prenantes d'exprimer leurs préoccupations concernant les risques dans vos chaînes d'approvisionnement. C'est un élément essentiel du Guide OCDE relatif au devoir de diligence.</p> <p>La mise en place d'un mécanisme de réclamation est essentielle pour permettre à toute partie intéressée, comme les personnes touchées ou les lanceurs d'alerte, de soulever des préoccupations au sujet des activités ou</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le mécanisme de réclamation devrait comprendre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accessible à tous, par exemple en offrant la possibilité de traiter la plainte par courriel, par la poste, par téléphone et en personne (notez que les différences de culture et/ou de niveau d'alphabétisation peuvent influencer sur les préférences en termes de voies de recours).

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
	<p>des répercussions des agissements de votre entreprise ou d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Un mécanisme de réclamation efficace vous permet d'identifier les risques et d'y répondre en temps opportun, en démontrant ainsi votre engagement envers le devoir de diligence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Précisez avec qui le lanceur d'alerte correspond et comment sa réclamation sera traitée. ○ Répondez aux réclamations en temps opportun. Par exemple, établissez un délai fixe pour répondre, fournir des commentaires sur une première évaluation, traiter/résoudre la plainte et faire un rapport de la résolution au plaignant. ○ Traitez les réclamations et les plaintes de manière transparente et objective. ○ Assurez la protection des dénonciateurs en leur garantissant l'anonymat, le cas échéant. ○ Assurez-vous que la plainte aboutit à une réponse ou à des mesures correctives. ● Un mécanisme de réclamation peut également être établi en collaboration avec d'autres entreprises ou associations industrielles. ● Pour obtenir un exemple, veuillez-vous reporter à la politique et à la procédure d'utilisation de l'ITSCI en termes de dénonciation ou aux Attentes éthiques des fournisseurs d'Intel.

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment (conseils) ?
		<ul style="list-style-type: none">• Tenez un registre clair des détails de la réclamation, de l'état d'avancement du problème et du résultat de la résolution.• Assurez-vous de mettre en œuvre un processus pour entreprendre l'analyse des causes profondes des problèmes signalés, à un niveau individuel, mais aussi agrégé. Il vous aidera à identifier les tendances et à établir des priorités pour les mesures correctives. Vous pouvez également utiliser cette analyse pour rendre compte des problèmes.